

**Guy Le Hénaff**

Hameau de Kermaria  
89 route de l'Europe / 89 Hent Europa  
22860 Plourivo

Tel 02 96 16 13 16 / 06 88 97 20 88

Courriel : [le-henaff.guy@orange.fr](mailto:le-henaff.guy@orange.fr)

Blog : <https://www.guylehenaffagreunome.fr/>

**Monsieur Vincent Le Meaux**

Président de Guingamp-Paimpol  
Agglomération  
11 rue de la Trinité  
22200 Guingamp

Plourivo le 13 janvier 2021

Objet : *prévention des inondations  
à Paimpol par l'atténuation  
des écoulements ruraux.*

Monsieur le Président de Guingamp-Paimpol Agglomération

Compte tenu de la prise de compétence GEMAPI<sup>1</sup> par l'agglomération de Guingamp-Paimpol au premier janvier 2021, je me permets de vous faire part de mes réflexions autour de la prévention des inondations à Paimpol. Réflexions que j'ai déjà exposées aux élus paimpolais le 29 octobre 2020 (Jacky Gouault et Alain Madoré).

J'ai passé mes jeunes années à Paimpol, rue des Islandais (1954 à 1974). Pour moi les inondations de Paimpol sont donc une longue histoire, que j'ai reprise en 2017 en revenant habiter à Plourivo. Ancien ingénieur-chercheur en pollutions diffuses agricoles (Irstea<sup>2</sup> de Lyon), j'ai travaillé sur le ruissellement agricole et les dispositifs d'atténuation faisant appel à du génie écologique: pratiques culturales, méthodes d'hydraulique douce et mesures naturelles de rétention de l'eau (MNRE).

La tempête Alex de début octobre, avec près de 200 mm de pluies en moins de 72 heures (et au plus fort des intempéries : 174.4 mm en 48h à Paimpol (source: infoclimat.fr)), a provoqué des inondations à Paimpol, des dégâts de voirie importants (RD 15 à Plourivo, RD 21 à Ploézal,...) et bien d'autres dysfonctionnements qui impacteront les dépenses communales et donc les contribuables. Je pense notamment aux dégâts importants

---

<sup>1</sup> Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (dans les conditions prévues à l'article L211-7 du code de l'environnement).

<sup>2</sup> Irstea : Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (ex-Cemagref), qui a fusionné avec l'INRA il y a un an, pour donner l'INRAE, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

occasionnés aux chemins communaux patrimoniaux présents dans de nombreux petits talwegs, qui risquent fort de ne pas être restaurés.

En réaction à ces constatations post-tempête et aux problèmes de la chambre à sable du port de Paimpol, j'ai mis en ligne deux articles sur mon blog les 5 octobre et 9 novembre 2020 :

<https://www.guylehenaffagreaunome.fr/2020/10/paimpol-une-cuvette-avec-des-ruisseaux-et-des-marees-hautes.html>

<https://www.guylehenaffagreaunome.fr/2020/11/agir-energiquement-apres-la-tempete-alex-inondations-de-paimpol-suite.html>

Je ne reprendrai pas l'ensemble des arguments exposés dans ces deux articles, mais la tempête Bella des 26 et 27 décembre 2020, les 57 mm de cumul de pluie de la première semaine de janvier 2021, et de nouvelles crues ont à nouveau montré la fragilité hydraulique du Nord Goëlo.

**Il faut rester humble face à des séquences climatiques inhabituelles, mais il faut aussi en tirer les enseignements nécessaires :** Sur le plan prévention des inondations, il me paraît nécessaire de prévoir des actions préventives, afin de réduire dès l'amont des bassins versants côtiers les ruissellements agricoles et les écoulements rapides induits ainsi que ceux liés aux habitations, hameaux et bourgs et bien sûr aux infrastructures routières, voire ferrées.

En Nord Bretagne, les effets du changement climatique sont pour le moment moins dramatiques que dans d'autres régions, mais si les pluies intenses se multiplient sur des terres agricoles limoneuses (où l'on voit de moins en moins de prairies) et sur des surfaces urbanisées et imperméabilisées toujours plus nombreuses, les conséquences sont d'ores et déjà prévisibles.

Dans le cas de Paimpol et les communes limitrophes il faudrait réfléchir à différentes actions préventives et complémentaires à mettre en œuvre sur l'ensemble du bassin versant des ruisseaux paimpolais. Car comme partout en France et en Europe, depuis 70 ans nous avons grandement favorisé l'accélération des écoulements hydriques: remembrements trop énergiques sur le bocage et l'hydraulique agricole, agrandissements parcelles inadaptés, atteintes aux zones humides (détournement de ruisseau, comblement, poldérisation, urbanisation), développement important des voiries et gestion insuffisante des eaux pluviales en zones urbanisées, etc.... Plus récemment le moindre entretien des fossés routiers ne s'avère pas être un plan véritablement gagnant...

Petite ville en partie construite sur d'anciennes zones humides, Paimpol est historiquement très sensible à la concomitance entre crues des ruisseaux côtiers et grandes marées hautes. Face aux enjeux, il semble nécessaire pour atténuer les volumes d'écoulements vers l'aval, de ralentir l'eau par tous les moyens possibles. Diverses actions sont mobilisables mais elles doivent être suffisamment ambitieuses et s'inscrire véritablement dans le temps.

**Sur le plan préventif,** agissons en amont sur les bassins versants des ruisseaux côtiers. Les techniques d'atténuation des ruissellements agricoles sont bien connues et simples à mettre en œuvre et la déprise agricole offre des perspectives hydrauliquement intéressantes. L'hydraulique douce permet l'atténuation des pollutions diffuses et les techniques mises en œuvre sont très utiles pour ralentir les eaux brutes. Avec des aménagements d'entrée de champs, de bords de champs (zones tampons herbacées ou

arbustives), des talus, des arbres, des haies, des prairies, des modifications du travail du sol, de certaines cultures, de certaines pratiques culturales et d'aménagements de sortie de drainages, nous avons une panoplie efficace permettant en plus de regagner de la résilience agroécologique dans les territoires. Une attention particulière doit être portée aux cultures récoltées en hiver et notamment le chou-fleur, pour lesquelles le sujet est complexe en conditions très humides.

Pour les habitations, le stockage des eaux pluviales et la création de jardins de pluies sont un plus à développer et il conviendrait de proscrire toute imperméabilisation nouvelle. Pour les fossés des voiries il faut en avoir une bonne connaissance et une vision d'ensemble, entretenir les fossés et les passages sous les routes et multiplier les petits ouvrages de rétention (fossés à redents, petits bassins d'orage, noues, petits casiers d'inondation,...).

**Sur les chemins de l'eau** agissons sur la propagation des inondations, en réalisant un diagnostic de bords de cours d'eau (voir figure 1 page 4), en recréant et en restaurant les zones humides notamment amputées lors des aménagements (remembrements, voiries nouvelles, urbanisation) et en agissant pour ralentir les écoulements. Profitons également des vallons situés dans nos bourgs et des vallées encaissées de nos ruisseaux côtiers pour favoriser une rétention temporaire des crues amont. Afin d'écarter la crue des ruisseaux, et en complément de la gestion dynamique du bassin de Mahalez, retenons temporairement les écoulements du Canon (Plourivo) le long de la RD 15 au niveau de l'ancien moulin Canon et de son ancien étang de Pont Min. Cela favorisera la sédimentation des limons et réduira fortement le comblement de la « chambre à sable » située sous les quais paimpolais, à condition d'agir aussi de façons similaires sur le Quinic. D'autres sites plus modestes sont également envisageables : voir la figure 2, page 5.

Signalons enfin que sur le plan qualité des eaux littorales, et donc de zones ostréicoles majeures au plan national, toutes ces actions seraient à coup sûr très bénéfiques (pesticides, nitrates, phosphores, bactéries,...).

La tempête Alex est une nième alerte climatique, mais elle est suffisamment sérieuse pour pousser tous les acteurs à agir avec ambition et ténacité. L'agglomération de Guingamp-Paimpol a bien sûr un rôle majeur à tenir au travers de la responsabilité GEMAPI, mais je ne doute pas de votre investissement sur cette problématique.

Je vous prie, monsieur le président, de recevoir mes salutations distinguées.

Guy LE HÉNAFF

Copie à mesdames les maires de Paimpol, Plourivo, Kerfot et Yvias  
Copie pour information à monsieur le député de Lannion Paimpol, à monsieur le maire de Ploubazlanec, à monsieur le président de la Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor



Figure 1 : Diagnostic de bord de cours d'eau : observations et quelques propositions pour le Canon amont

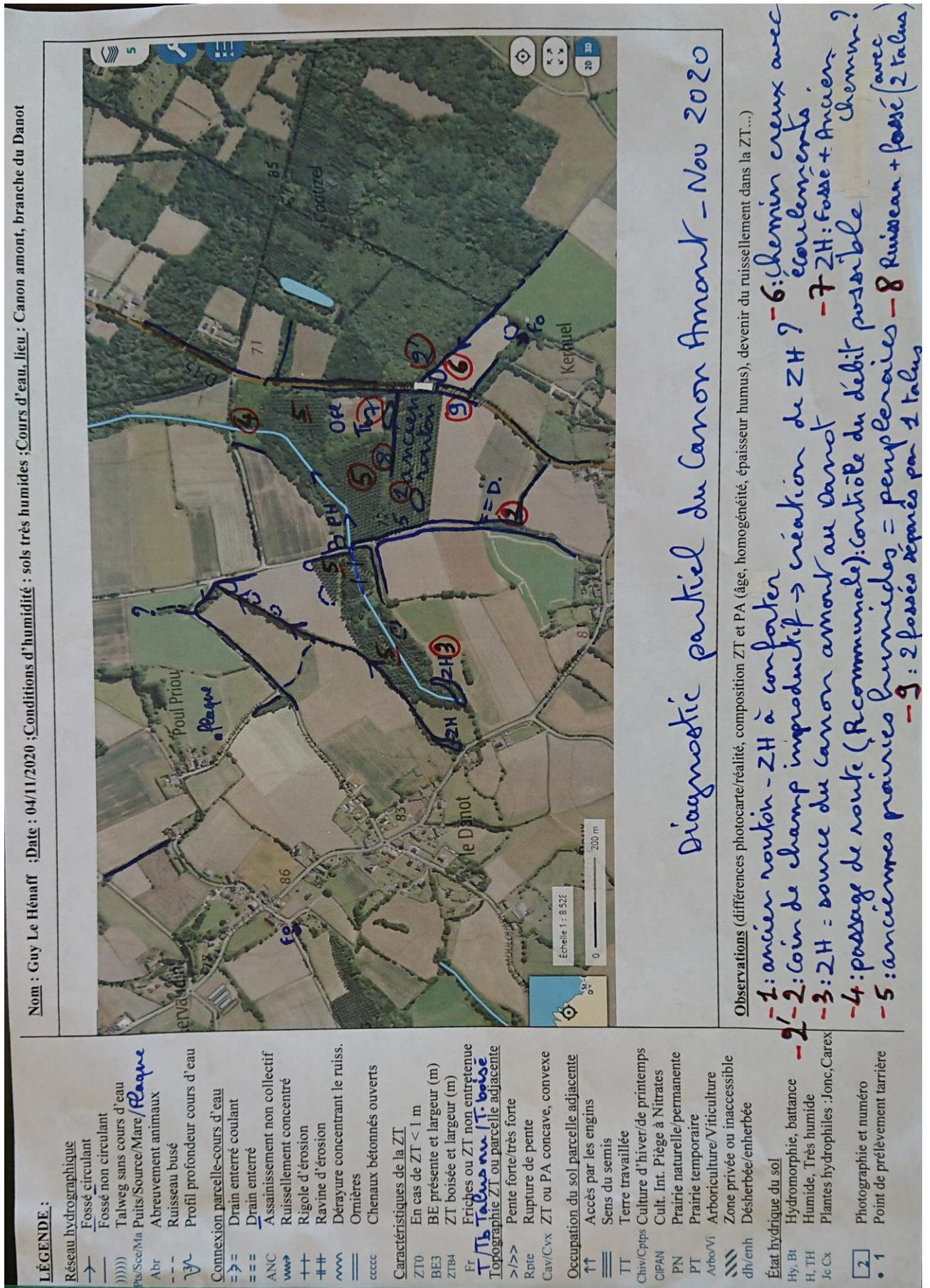




Figure 2 : Propositions de sites de ralentissements de crues pour le Canon et le Quinic

